

Rapport public Parcoursup session 2025

IFPRA - Lycée Charles Tellier - Certificat de Spécialisation - Production et réparation de produits électroniques - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

IFPRA - Lycée Charles Tellier - Certificat de Spécialisation - Production et réparation de produits électroniques - en apprentissage (45753)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
IFPRA - Lycée Charles Tellier - Certificat de Spécialisation - Production et réparation de produits électroniques - en apprentissage (45753)	Jury par défaut	Tous les candidats	10	19	6

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scolaires particulièrement dans les disciplines suivantes : technologique et professionnelle, linguistique, scientifique et technique (math-sciences physiques)	Bulletins scolaires des classes de 1ère et de terminale, le relevé des notes du bac s'il s'agit d'une réorientation.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Examen des bulletins scolaires de 1ère et de Terminale et des livrets de PFMP	Avis du conseil de classe, méthode de travail, autonomie, capacité d'analyse, s'intégrer dans une démarche qualité	Essentiel
Savoir-être	Examen des appréciations sur le bulletin des professeurs et du conseil de classe. Examen des appréciations des maîtres de stages sur les livrets PFMP.	La qualité des appréciations inscrites sur les bulletins et les livrets PFMP.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Une Lettre de motivation et un curriculum vitae sont demandés.	Qualité des documents et cohérence du projet.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Un CV est demandé.	Précisions données dans la rubrique "centres d'intérêt" et activités extra-scolaires précisées sur le cv.	Essentiel

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Si la formation initiale est trop éloignée du champ professionnel et en l'absence d'expérience professionnelle dans le domaine, la candidature est écartée.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Une commission composée d'enseignants en électronique et du DDFPT examinent les candidatures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Une prise de contact avec l'établissement est vivement recommandée, ainsi que la recherche d'entreprise.

Signature :

Vincent TROCHERIE,

Chef d'établissement de l'établissement IFPRA -
Lycée Charles Tellier